

Football Club Bassin d’Arcachon

.....

CONVOCAION A L’ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE DU 28 DECEMBRE 2022

Ou du 04 JANVIER 2023 si le quorum n’est pas atteint

PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Fait à Arcachon,

LE 09 DECEMBRE 2022

Convocation

Monsieur, Madame,

Le conseil a décidé de procéder à la convocation et à la tenue de l’assemblée générale financière de votre association, le 28 DECEMBRE 2022 A 19H

L’assemblée générale de l’association se réunira le 28 décembre A 19 H à l’adresse suivante stade Jean Brousse au siège de la société pour délibérer sur l’ordre du jour suivant :

- Adoption du Procès-verbal de l’AGO du 30 juin 2022)
- Adoption du Procès-verbal du 25 octobre 2022 (bilan comptable au 30 06 2022)
- Adoption du rapport du commissaire au compte
- Adoption des comptes rendus (moral et sportif) saison 2021/ 2022
- Adoption Budget prévisionnel 2022/2023
- Intervention des élus
- Questions diverses

Seules les questions ayant une relation avec l’ordre du jour pourront être traitées

Nous vous rappelons que la diffusion publique de documents appartenant à l’association est strictement interdite sur les réseaux sociaux ou autres, et passible de sanctions.

Vous pouvez obtenir toutes informations sur la tenue de votre assemblée générale financière sur le site officiel du club. Les documents, rapport moral, financier, bilans, seront consultables sur rendez-vous au club house du stade Chante Cigale. Vous pouvez contacter notre trésorier par mail : jean.decaro@fcb-arcachon.fr.

Si vous ne pouvez pas participer personnellement à cette réunion, vous pourrez vous y faire représenter par un autre membre de l’association. A cet effet, vous trouverez également ci-joint une formule de pouvoir. Celle-ci complétée et signée devra être remise à votre mandataire.

Vous devrez vous munir de votre pièce d’identité pour voter. Attention, seuls les membres ayant plus de seize ans le jour de l’assemblée peuvent voter.

Dans l’hypothèse où le quorum nécessaire à l’assemblée générale ne pourrait être atteint une seconde assemblée générale est convoquée avec le même ordre du jour et sous la même forme

pour le MERCREDI 04 JANVIER 2023 A 19H à l'adresse suivante STADE JEAN BROUSSE
A ARCACHON

Vous pouvez obtenir toute information (convocations, procurations) sur la tenue de votre
assemblée générale sur le site officiel du club

Nous comptons sur votre présence.

Très cordialement,

Le comité de direction

FOOT BALL CLUB DU BASSIN D ARCACHON

PROCURATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE

DU 28 DECEMBRE 2022

ou du 04 JANVIER 2023 si le quorum n'est pas atteint

Je soussigné(e) :

Prénom et Nom du mandant ;.....

Donne procuration à :

Identité et qualité du mandataire :.....

pour me représenter et voter en mes lieux et place à l'assemblée générale extraordinaire de l'association FC Bassin d'Arcachon qui se réunira le 28 DECEMBRE 2022 ou éventuellement le 04 JANVIER 2023 à l'adresse suivante : STADE JEAN BROUSSE A ARCACHON selon l'ordre du jour figurant dans la convocation établie.

Fait à le

Le

Signature du membre mandant
(précédée de la mention manuscrite
"Bon pour pouvoir")

Signature du membre
mandataire
(précédée de la mention
manuscrite "Bon pour acceptation
de pouvoir